



Comité de Pétanque et de Jeu Provençal  
de la Haute Garonne

Fédération Française de Pétanque et  
Jeu Provençal - Ligue Midi-Pyrénées

## COMPTE RENDU REUNION COMMISSION COMPETITIONS

Jeudi 21 septembre 2017 à 20 heures  
au siège du CD 31

Présents :

- Responsable : Francis Ricard
- Secrétaire du CD 31 : Marie Madeleine Clamens
- Secteur de Toulouse : Frédéric Debezi
- Secteur du Comminges : Chantal Cassaigneau
- Secteur des 4 Vallées : Valérie Sarman
- Secteur de Carbonne : Daniel Arnaud
- Secteur de Grenade : Jean Bernard Vignères et Rolland Dallier
- Secteur de Muret : Alain Pinaud
- Secteur de Pibrac : Alain Azéma
- Secteur du Grand Lauragais : Gilbert Ducasse

### Calendrier 2018 :

Les différentes directives adoptées par le CD 31 sont rappelées à tous les membres afin de faciliter l'élaboration des projets de calendrier dans les différents secteurs.

Chaque responsable de secteur reçoit un tableau (à jour après la dernière journée de CZC vétérans) sur la participation des clubs (en vue de pouvoir appliquer la règle des 5 participations au minimum). Comme, dans le CR de la dernière réunion du CD 31, les mesures adoptées sur les « concours à qualificatifs » ne sont pas retranscrites, elles sont rappelées à tous les membres (voir CR de la commission compétitions de Juin).

Francis rappelle à tous les membres qu'ils doivent tenter de faire appliquer toutes ces directives lors de l'élaboration du projet de calendrier avec les présidents afin d'éviter que la commission d'harmonisation ne se transforme en une commission de censure.

### Championnats des clubs

#### *a) Rôle du délégué*

Le délégué (désigné par CD ou le secteur) a un rôle déterminant dans ces championnats puisqu'il est garant de la validité des résultats.

Afin de clarifier cette fonction, nous avons élaboré une grille décrivant ses différentes tâches en nous inspirant de la grille mise en place par la FFPJP sur le CNC. Cette grille (à retourner avec les feuilles de match) sera dans les dossiers respectifs de chaque journée.

#### *b) Désignation des délégués :*

- CNC : Ok
- CRC : Ok à condition de compléter une journée dans le secteur des 4 Vallées
- CDC : Ok sauf pour le secteur de Pibrac (l'arbitre ne peut pas assurer aussi la fonction de délégué) et pour le secteur de Toulouse (tableau non rendu)

c) Montées et descentes (fin 2017)

Comme annoncé au dernier congrès départemental, les CDC et CZC seront restructurés en 2018. Pour atteindre cette future structure, les montées et descentes (fin 2017) seront exceptionnelles. Voir tableaux ci-joints.

d) CDC Vétérans

Suite à nos diverses réflexions et à la réunion de la commission vétérans, nous proposons de restructurer dès 2018 le CDC vétérans. L'objectif est d'augmenter le nombre d'équipes en CDC afin de « désengorger » le CZC et permettre à des joueurs « peu compétiteurs » de s'y amuser.

Nous proposons la création de 2 divisions en CDC composées chacune de 12 équipes :

- CDC 1 : les trois premiers de chaque poule du CDC 2017 (6 équipes) et les premiers de chaque zone en CZC 2017 (6 équipes)
- CDC 2 : les trois derniers de chaque poule du CDC 2017 (6 équipes) et les seconds de chaque zone en CZC 2017 (6 équipes)
- Un même club pourra avoir 2 équipes en CDC

**Attribution des championnats 2018**

Nous avons reçu 33 candidatures, après vérifications :

- La candidature de Martres Tolosane est retirée (erreur)
- La candidature de Revel est ajoutée (envoyée par un biais différent)

Chaque responsable vérifie la validité des candidatures et les championnats demandés.

Nous sommes passés ensuite aux critères attribuant des bonus ou malus :

- Vété du secteur : aucun
- Services rendus en 2017 : aucun
- Non-respect de la politique du CD 31 : (malus de 40 points)
  - o Calmont (Grand Lauragais) : non-assistance aux manifestations du secteur
  - o Tournefeuille (Pibrac) : même motif
  - o Cazères (Carbonne) : non-respect du règlement lors de l'organisation d'une compétition à épreuves qualificatives
- Evaluation organisations années antérieures
  - o On tient compte de la note de la dernière évaluation
  - o Pour les organisateurs de QLigue en 2017, notés sur une grille de 40 points, après discussion, il est décidé de les bonifier de 8 points afin de les évaluer sur 50 points comme les autres.

Pour les attributions, nous avons tenu compte de l'ordre des vœux des candidats (dans la mesure du possible).

Nous proposons les attributions suivantes :

<b>PROPOSITION ATTRIBUTIONS QLIGUE 2018</b>		
<b>QLIGUE</b>	TAT masculins	ST LYS
	TAT Féminines	ST LYS
	Doublettes masculins	BLAGNAC RAMIERS
	Doublettes féminines	GRATENTOUR
	Doublettes mixtes	LAVELANET (sous réserve)
	Triplettes masculins	GRENADE
	Triplettes féminines	RIEUX
	Triplettes promotion	BLAGNAC PARC
	Triplettes vétérans	BRETX

**PROPOSITION ATTRIBUTIONS CHAMPIONNATS 2018**

<b>CHAMPIONNATS</b>	TAT masculins	BESSIERES
	TAT Féminines	PIBRAC
	Doublettes masculins	ROQUEFORT
	Doublettes féminines	ASPET
	Doublettes mixtes	ROQUETTES
	Triplettes masculins	REVEL
	Triplettes féminines	BOULE DU RUGBY
	Triplettes promotion	MONTREJEAU
	Triplettes vétérans	MONTASTRUC
	Triplettes jeunes	ST ALBAN
	Doublettes JP	FENOUILLET
	Triplettes JP	TOURNEFEUILLE
	Critérium Jeunes	
Trophée	Triplettes Mixtes	VENERQUE (sous réserve)
Finale CDC		CASTELGINEST
Finale CDC Vétérans		FONSEGRIVES

De par leur barème, 7 clubs n'ont pas obtenu d'attribution :

- Miremont
- BJ Colomiers
- Buzet
- Récébédou
- Balma
- Lavernose
- Cazères

La séance est levée à 23 heures.